vinetur

Un rapport français constate que le label HVE concerne 40 000 exploitations sans séduire les consommateurs

Le ministère de l’Agriculture soutient un crédit d’impôt pérenne et un niveau consacré à l’eau pour un dispositif dont 62 % des exploitations certifiées sont des vignobles

lundi 23 novembre 2026



Lundi 23 novembre, le ministère français de l’Agriculture a publié un rapport sur l’avenir de la certification Haute Valeur Environnementale (HVE), indiquant que le label concerne près de 40 000 exploitations, mais peine encore à générer suffisamment de valeur pour les producteurs et à être largement reconnu par les consommateurs.

Préparé par le CGAAER et publié par le ministère, le rapport fait suite à une réforme antérieure qui a renforcé les exigences environnementales de la certification. Selon le ministère, la question centrale ne porte plus seulement sur le niveau d’ambition environnementale du label, mais aussi sur la capacité de la HVE à trouver une place plus clairement définie aux côtés d’autres référentiels promus par les filières agricoles et le marché.

La HVE est une certification environnementale française destinée aux exploitations agricoles. Le ministère a indiqué que le rapport étudie les moyens de rendre le dispositif plus facile à comprendre, plus souple et mieux valorisé sur le plan commercial. Cette question est devenue plus pressante à mesure que le nombre d’exploitations certifiées a augmenté, tandis que la valeur marchande du label reste incertaine.

Selon la synthèse officielle, le rapport recommande de pérenniser le crédit d’impôt HVE, plutôt que de le maintenir comme une aide temporaire. Il préconise également la reconnaissance des certifications équivalentes et propose la création d’un nouveau niveau 4 consacré à la protection de l’eau.

Ces recommandations dessinent un cadre de soutien public plus stable et une architecture de certification plus large. Un crédit d’impôt pérenne pourrait réduire le coût à long terme du maintien dans le dispositif pour les agriculteurs. La reconnaissance de certifications équivalentes pourrait aussi éviter les doublons pour les producteurs déjà engagés dans d’autres démarches environnementales. Un nouveau niveau axé sur l’eau pourrait conférer au programme un rôle plus spécifique dans les politiques publiques, alors que la qualité et la disponibilité de la ressource sont soumises à des pressions croissantes dans certaines régions de France.

Le ministère a indiqué que la certification peine encore à convaincre les consommateurs. C’est important, car les labels environnementaux dépendent souvent de leur reconnaissance au moment de l’achat pour que les pratiques agricoles se traduisent par des prix plus élevés, des contrats plus avantageux ou un meilleur positionnement en rayon. Si les acheteurs et les consommateurs ne comprennent pas clairement ce que recouvre la HVE, les agriculteurs risquent de supporter des coûts de mise en conformité supplémentaires sans retour commercial tangible.

La question revêt une importance particulière pour la filière viticole française. Selon la synthèse officielle, la viticulture représente 62 % des exploitations certifiées HVE, ce qui en fait de loin le premier groupe au sein du dispositif. Toute modification du soutien fiscal, des règles de reconnaissance ou de la structure de la certification pourrait donc avoir des effets directs sur une grande partie des producteurs de vin français. Elle pourrait influer sur leurs coûts de certification, leur positionnement environnemental auprès des distributeurs et des exportateurs, ainsi que sur la manière dont ils différencient leurs bouteilles dans un marché concurrentiel. Des effets similaires pourraient concerner d’autres filières de boissons qui s’appuient sur des allégations environnementales liées aux pratiques agricoles, même si l’impact direct devrait être le plus marqué dans le secteur viticole, compte tenu de son poids dans le dispositif.

Le ministère n’a pas présenté la HVE comme un succès acquis. Au contraire, sa présentation du rapport montre clairement que le label est entré dans une phase plus difficile. Après avoir progressé en nombre et renforcé ses exigences, il doit désormais démontrer son utilité dans un paysage encombré de référentiels, de labels privés et d’engagements sectoriels. Concrètement, la HVE doit montrer aux agriculteurs comme aux acheteurs pourquoi elle devrait rester intégrée à leurs stratégies.

La publication laisse également entendre que les autorités françaises recherchent un équilibre entre crédibilité et facilité d’utilisation. Une certification jugée trop peu exigeante risque de ne pas rassurer les consommateurs ni les organisations environnementales. À l’inverse, une certification perçue comme trop rigide ou trop coûteuse risque de perdre le soutien des agriculteurs, surtout si le marché ne la valorise pas. En appelant à un dispositif plus lisible et plus souple, le rapport semble estimer que la HVE doit affirmer davantage son identité sans devenir plus difficile à

adopter ou à conserver.

La reconnaissance des certifications équivalentes pourrait jouer un rôle important à cet égard. Les agriculteurs doivent souvent répondre à des exigences qui se chevauchent, émanant de programmes publics, d'acheteurs et d'organisations professionnelles. Une meilleure harmonisation de ces dispositifs pourrait réduire le coût et la complexité de la mise en conformité. Ce serait pertinent dans des secteurs comme le vin, où les producteurs doivent de plus en plus composer simultanément avec différentes exigences environnementales, de qualité et d'origine.

La recommandation de créer un niveau 4 lié à la protection de l'eau reflète également une possible évolution de l'usage du label. Au lieu de servir uniquement de marqueur environnemental général, la HVE pourrait être adaptée pour mettre en avant une priorité spécifique des politiques publiques. L'eau est devenue un sujet sensible dans l'agriculture française en raison des sécheresses, des débats sur l'irrigation et des pressions qui pèsent sur sa qualité. Un niveau de certification consacré à cette question pourrait aider les autorités à cibler plus précisément les aides ou la reconnaissance, tout en donnant aux producteurs une indication plus claire des pratiques encouragées.

Pour l'heure, le ministère a publié le rapport comme base de discussion, sans annoncer de changement immédiat de politique. Le document trace toutefois une orientation pour l'avenir de l'un des labels environnementaux agricoles les plus connus de France, alors que le pays cherche à concilier ses objectifs en matière de climat et de biodiversité avec les revenus agricoles et les réalités du marché. Les vignobles représentant la majorité des exploitations certifiées HVE, les producteurs de vin, les coopératives, les négociants et les distributeurs qui intègrent la certification environnementale à leur stratégie commerciale devraient suivre le débat de près.